



Paris, le 9 novembre 2018



78, rue de Varenne-75349 PARIS 07 SP
Tél : 01.49.55.55.31 ou 43.05
unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr
<http://agrifor.unsa.org/>

ENTRETIEN BILATERAL ENTRE DIDIER GUILLAUME ET L'UNSA 8 NOVEMBRE 2018

RETOUR DU DIALOGUE SOCIAL AU MAA ?

L'entretien bilatéral avec le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), s'est déroulé le 8 novembre 2018 en présence de Philippe VINÇON, DGER, Jean-Pascal FAYOLLE, chef du SRH, Benoit BONAIME, Conseiller des relations sociales auprès du MAA.

L'UNSA était représentée par Philippe COSTA, Martine HARNICHARD et Guy SIGALA.

A l'ouverture de l'entretien, le Ministre a exprimé sa conception du dialogue social avec les organisations syndicales qui sont pour lui des partenaires incontournables, des capteurs et des lanceurs d'alerte. La démocratie a besoin de partenaires sociaux qui connaissent parfaitement le terrain. Il se dit prêt à rencontrer les organisations syndicales le plus souvent possible.

La feuille de route, que le Ministre nous a présentée, confirme la position de notre Ministère sur ses axes prioritaires : une agriculture innovante basée sur l'agro écologie, un enseignement agricole d'excellence, une filière sanitaire et alimentaire exemplaire. Mais comment faire évoluer le Ministère dans la contrainte budgétaire bien que le Budget 2019 est identique au Budget 2018 ?

S'agissant des abattoirs, s'il condamne avec la plus grande fermeté les actes de maltraitance animale, il reste en même temps un défenseur des éleveurs et de l'élevage "On ne lui fera pas changer de civilisation". Il demande la plus grande exemplarité dans l'exercice des missions confiées aux agents des services

vétérinaires. Bien que n'étant pas favorable à la présence de caméras dans les abattoirs, il est favorable à l'expérimentation. Il rappelle que tout salarié peut être un lanceur d'alerte. Les contrôles sanitaires et alimentaires doivent être en même temps renforcés. En outre, il prend acte de la demande **de l'UNSA** sur la mise en place d'un groupe de travail consacré aux préconisations de la Commission d'enquête Parlementaire d'Olivier FALORNI sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs.

S'agissant des SEA, le Ministre a indiqué qu'il n'est pas favorable à la re-nationalisation du Feader, car il s'agit de conserver des politiques régionales dans un cadre national. Ce dossier n'est pas encore arbitré. D'autre part, il souhaite renforcer l'autorité fonctionnelle des SEA sous forme de convention entre l'ASP et les Préfets.

L'UNSA tient à rappeler qu'elle est une organisation syndicale attachée à la négociation et au dialogue social comme nous l'avons pratiqué en signant le protocole d'accord du PPCR et en donnant notre accord à la revalorisation du point d'indice pour 2016/2017. Nous pourrions trouver des points d'accord dans l'intérêt des agents tout en manifestant certains désaccords.

Au cours du débat, **l'UNSA** a également précisé sa position sur certains dossiers (*voir le document joint qui lui a été remis*). Tout d'abord, pour qu'un dialogue social soit véritablement affirmé, **pour l'UNSA**, le rôle des organisations syndicales doit être impérativement maintenu au sein des CAP

car ces instances représentent un filet de sécurité pour la carrière des personnels.

S'agissant de la situation de l'abattoir de Boischaud, l'UNSA a tenu à signaler que les agents des services vétérinaires sont actuellement en grande souffrance. Il ressort un déficit chronique de personnels pour assurer les missions. Les opérateurs sont livrés à eux-mêmes, faute d'encadrement.

S'agissant de la réforme territoriale des services publics, l'UNSA a insisté sur le caractère anxiogène de ce chantier dès lors que les agents se sont impliqués dans la construction des DDI, qui sont à peine stabilisées.

COMMENTAIRES DE L'UNSA

Après le passage de Stéphane TRAVERT, **l'UNSA** a salué l'invitation de Didier GUILLAUME à rencontrer très rapidement les organisations syndicales. **L'UNSA** a apprécié également le contact franc, direct qui s'est instauré avec le Ministre.

S'agissant de la carrière des agents, le Ministre nous a confirmé la demande d'un plan de requalification des filière administrative et technique (A-B-C) ainsi que la réévaluation des taux pro/pro auprès de Bercy ; demande écrite que **l'UNSA** avait adressée à Stéphane TRAVERT. Ces dossiers sont toujours en arbitrage.

Compte tenu du temps qui nous était imparti, le Ministre nous propose de rencontrer son Cabinet pour aborder d'autres chantiers, celui en particulier de la réforme territoriale des services publics.

L'UNSA jugera aux actes !



Entretien bilatéral entre Didier GUILLAUME et l'UNSA

La diffusion de la vidéo de l'association L 214, tournée dans l'abattoir de Boischaud, nous amène à aborder la situation tendue dans certains abattoirs.

Mais la question que nous vous posons, c'est qu'attendez-vous de nous, Monsieur le Ministre, car depuis le début du quinquennat, le rendez-vous avec nos organisations syndicales est totalement raté. Nous constatons que l'Exécutif n'écoute pas, il n'entend pas et pratique une forme de démagisme envers les partenaires sociaux.

Nous tenons à rappeler qu'à l'UNSA, nous défendons une méthode basée sur la négociation, la proposition et le dialogue, comme cela a été le cas sous le quinquennat précédent. Nous n'avons pas hésité à signer le PPCR et donner notre accord à la revalorisation du point d'indice.

Nous souhaitons en quelques mots, mettre le focus sur l'ambiance dans les services.

- Une forte démotivation.
- Une grande lassitude face à un avenir professionnel incertain. Les agents ne comprennent plus la cohérence des différents chantiers parce que tout devient instable, illisible. La circulaire du Premier Ministre ne contribue pas à favoriser la sérénité dans les services.

La chaîne sanitaire et alimentaire

La crise du lait Lactalis nous donne l'occasion de préciser notre positionnement sur le rapprochement de certaines missions entre la DGAL et la CCRF. Nous rejoignons la recommandation de la Commission Parlementaire, chargée de tirer les enseignements de l'affaire Lactalis, de créer **une Police unifiée** regroupant l'amont et l'aval des contrôles sanitaires et alimentaires.

Sur les effectifs du PLF 2019, si nous prenons acte d'une modeste augmentation de 40 ETP en prévision du besoin des contrôles supplémentaires liés au Brexit, le PLF ne répond pas à la recommandation de la Commission Parlementaire. **Il faut des effectifs supplémentaires car nos services sont à l'os dans certains départements.** C'est ce qu'affirment certains préfets.

La situation des abattoirs :

Depuis la parution du rapport Falorni sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs, de nombreux points de vigilance restent en suspens. Le cas de l'abattoir de Boischaud n'est malheureusement pas isolé, celui de Thiviers également.

Les conditions de travail des agents des services Vétérinaires sont particulièrement pénibles.

Pour le premier établissement, il ressort un déficit de personnels pour assurer les missions d'inspection vétérinaire. A Boischaut, seuls trois agents assurent ces missions. D'autre part, il est constaté que les opérateurs sont livrés à eux-mêmes faute d'encadrement. **Nous tenons à signaler que nos collègues sont actuellement en grande souffrance.**

Pour le second établissement, la situation est tellement tendue, qu'un agent s'est suicidé pour des raisons professionnelles.

Au-delà de ces deux exemples, nous demandons la mise en place d'un groupe de travail consacré au rapport Falorni. L'étude OMM sur l'attractivité des postes en abattoir n'est toujours pas publiée.

Qu'en est-il du transfert des ETP consacrés aux ICPE vers les DREAL ?

Les SEA

Un constat que nous partageons avec celui du rapport de la Cour des Comptes : Une chaîne de commandement "**complexe et déresponsabilisante**".

Nous formulons plusieurs exigences :

- Une meilleure coordination entre les SEA et l'ASP : Il est souhaitable de mener des actions de rapprochement des cultures entre les SEA, les DR-ASP et DRAAF. Mettre en place des groupes de coordination régionaux, de référents techniques en DDT. Des initiatives ont déjà été engagées.
- Des circulaires lisibles et compréhensibles.
- Des outils informatiques performants.
- Des calendriers non contraints

Qu'en est-il du Feader, sera-t-il renationalisé en partie ou en totalité ?

Nous avons trois contentieux.

Premier contentieux : la réforme de l'Etat qui n'est pas directement liée à vos attributions, mais qui va impacter sérieusement les DDI

Qu'il y ait des ajustements organisationnels pour améliorer le fonctionnement de nos services, nous pouvons l'entendre, mais de là à tout remettre en cause comme cela sera le cas avec la modularité et la mutualisation, nous ne pouvons pas y adhérer. On se dirige vers une désorganisation des DDI d'un département à l'autre et au sein même de certaines régions.

Nous ne sommes pas non plus favorables à la fusion des SG des DDI et des préfectures car en fusionnant les Programmes 333 et 307 des préfectures, ce sera au tour de la RH métier ministérielle qui intégrera le dispositif préfectoral, d'autant que la Sous Direction du Pilotage des SD, qui était jusqu'à présent sous la tutelle actuelle de Matigon, vient d'être transférée au Ministère de l'Intérieur. Ce futur schéma organisationnel va très certainement engendrer une perte de technicité. Les DDI finiront en effet par être intégrées aux préfectures.

Quelle est votre position sur le transfert de la Sous-Direction du Pilotage des DDI au Ministère de l'Intérieur ?

Deuxième contentieux : la remise en cause des attributions des CAP et la fusion des CT et CHSCT dans une instance unique

Retirer à nos représentants, qui siègent dans les CAP, la possibilité d'examiner les mobilités, les avancements et les promotions, c'est remettre fondamentalement en cause les espaces d'échanges, clés de voûte indispensables à la garantie de l'équité de traitement et de la défense des droits des agents dans le déroulement de leurs carrières.

Quant à la fusion des CT et CHSCT, les questions relevant des conditions de travail seront totalement diluées dans une instance unique alors que les CHSCT ont fait leur preuve depuis de nombreuses années en jouant le rôle de contre pouvoir face à une hiérarchie pas toujours sensible à ces problématiques.

Si cette réforme aboutissait, les agents se retrouveraient ainsi sans filet de sécurité que leur garantissent précisément ces instances de concertation.

Nous pourrions voir apparaître tôt ou tard des coordinations, sans véritables interlocuteurs que sont les organisations syndicales.

Troisième contentieux : le rendez-vous salarial avec le Ministre de l'Action et des comptes publics, Gérald DARMANIN et Secrétaire d'Etat, Olivier DUSSOPT

Une ligne rouge a été dépassée : le recours à la généralisation des contractuels. L'UNSA considère que seuls les fonctionnaires doivent occuper des missions pérennes qu'elles soient régaliennes ou non. Nous sommes pour une Fonction Publique statutaire et de carrière

La compensation de la CSG n'a pas donné lieu à une augmentation du pouvoir d'achat, d'autant que le gouvernement a décidé de geler le point d'indice.

S'agissant de la rémunération au mérite, nous insistons sur la transparence et l'équité nécessaire à tout système de rémunération. Nous avons dénoncé les deux scénarios, qui semble-t-il ont été retirés, celui du bonus annuel universel du complément individuel annuel et celui du passage d'échelon qui serait ralenti de manière généralisée afin que le gain soit entièrement réinjecté dans le régime indemnitaire.

Les carrières des agents

Nous avons deux revendications :

- La poursuite des plans de requalification des filières administrative et technique (A-B-C).
- La réévaluation des taux pro/pro.